



Karine Bonacina prend la direction de la délégation territoriale de Montpellier de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

Depuis le 1^{er} juin, Karine Bonacina, ingénieure en chef des Ponts, des Eaux et Forêts, est la nouvelle directrice de la délégation territoriale de Montpellier de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Elle succède à Dominique Colin parti au Cerema à Lyon.

Karine Bonacina était cheffe du service eau et biodiversité à la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) de Charente-Maritime où elle exerçait des missions liées à la gestion de l'eau et des zones humides. Elle a notamment participé, aux côtés des agences de l'eau Adour-Garonne et Loire Bretagne, à la préservation des marais charentais. Ses missions concernaient également l'amélioration de la qualité des eaux littorales vis-à-vis des enjeux baignade et conchylicole.

Auparavant, Karine Bonacina a travaillé 5 ans à la DIREN Provence-Alpes-Côte d'Azur (DREAL aujourd'hui) où elle s'occupait de questions européennes et de l'évaluation environnementale dans le cadre de programmes de contractualisation nationaux, transfrontaliers et transnationaux.

Elle rejoint l'agence de l'eau avec enthousiasme car elle apprécie « *le dynamisme des équipes pour impulser des projets de territoire construits avec tous les acteurs de l'eau. La vision stratégique et prospective de l'agence est essentielle pour faire avancer la politique de l'eau. Et son expertise sur l'adaptation au changement climatique, ainsi que sa connaissance des milieux aquatiques acquise grâce à ses réseaux de mesure et de surveillance des eaux, permettent de légitimer et de prioriser l'action sur le terrain. Enfin, l'agence possède un atout précieux : la capacité financière pour aider les maîtres d'ouvrage à améliorer la qualité des eaux* ».

Sur les territoires du Gard, de l'Hérault et de la Métropole de Montpellier, des Pyrénées-Orientales, de l'Aude et d'une partie de la Lozère, la délégation territoriale de Montpellier mobilise son expertise et ses financements pour permettre la réalisation de projets pour l'eau portés par les collectivités et les acteurs économiques, et répondant aux priorités du programme Sauvons l'eau 2019-2024 comme par exemple restaurer les 66 captages prioritaires en Occitanie (bassin Rhône-Méditerranée) ou mettre en œuvre les projets d'économie d'eau ou de substitution, à l'heure du changement climatique et de la modification du régime hydrologique des rivières.

En Occitanie (bassin Rhône-Méditerranée), avec 45 % des rivières et 92% des nappes souterraines en bonne qualité, il faut poursuivre les efforts pour atteindre le bon état de toutes les eaux.

A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - www.eaurmc.fr | www.sauvonsleau.fr



L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, qui a pour mission la reconquête du bon état de l'eau et des milieux aquatiques. En application du principe pollueur-payeur, elle perçoit des redevances fiscales payées par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs, en fonction des volumes qu'ils prélèvent et de la pollution qu'ils rejettent. L'argent ainsi collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations qui agissent pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux : améliorer les systèmes d'assainissement, réduire la pollution par les substances toxiques, économiser et partager l'eau, reconquérir la qualité des eaux des captages dégradés par les pollutions diffuses (pesticides et nitrates), préserver les ressources stratégiques pour l'eau potable, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, des milieux marins et des zones humides dégradées ou menacées ... L'agence de l'eau agit dans le cadre d'un programme d'intervention 2019-2024 qui fixe les grandes priorités d'action pour 6 ans. L'agence dispose d'une capacité d'aide annuelle d'environ 440 M€ et emploie 340 personnes dont une trentaine à la délégation de Montpellier.

CONTACTS PRESSE

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - Valérie Santini • 06 33 03 76 24 valerie.santini@eaurmc.fr

Agence Plus2sens – Laurence Nicolas • 06 64 50 59 50 / laurence@plus2sens.com & Stéphanie Bonnamour • 06 60 58 45 45 / stephanie@plus2sens.com